ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, 5 et 12 juin 1988

1re circonscription de la Manche

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Madame, Monsieur,

Le 8 mai dernier, le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS a appelé à voter pour François Mitterrand. Il l'a fait parce que les communistes sont les adversaires irréductibles de la droite et de l'extrême-droite fascisante.

Sitôt sa réélection, le Président de la République a décidé de provoquer ces élections législatives parce qu'il jugeait insuffisante l'ouverture à la droite « centriste » réalisée par le gourvernement Rocard, illustrée pourtant par la présence de trois ministres U.D.F. : DURAFOUR, PELLETIER, STOLERU.

Son but est de préparer une alliance durable entre le Parti Socialiste et une partie de la droite pour mettre en œuvre la politique néfaste liée à l'Europe de 1992.

LE P.C.F. NE SAURAIT — BIEN ÉVIDEMMENT — SE RALLIER A UNE TELLE COALITION

- Comment croire qu'une politique de gauche pourrait résulter de telles alliances ?
- Jamais la droite n'a soutenu autre chose qu'une politique de droite.

MA CANDIDATURE, permet de faire entendre la voix des salariés, des chômeurs, des retraités, des jeunes, qui rencontrent tant de difficultés et aspirent à un monde nouveau.

Je m'adresse en particulier à vous, hommes et femmes de gauche, démocrates, antirascistes, pacifistes. Vous ne partagez pas l'ensemble de nos idées, vous avez des divergences avec nous. Mais aujourd'hui, l'essentiel n'est pas là.

VOUS AVEZ, COMME NOUS, A CŒUR LA GAUCHE ET SON AVENIR

MA CANDIDATURE, est le gage le plus sûr pour ces valeurs de JUSTICE, de PAIX, de LIBERTÉ, qui nous sont communes.

EN VOTANT COMMUNISTE LE 5 JUIN :

Vous direz à la droite et au grand patronat que vous n'êtes pas résignés à vous laisser faire.
Vous direz au Président de la République que c'est une politique nouvelle et non d'une politique de droite dont a besoin notre pays.

EN VOTANT COMMUNISTE LE 5 JUIN :

Vous donnerez plus de poids aux revendications qu'André LAJOINIE a popularisées pendant la campagne.

* **LE SMIC A 6.000 F**
* **UN VÉRITABLE IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES RAPPORTANT 20 MILLIARDS DE FRANCS**
* **L'ÉLÉVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES JUSQU'A 9.000 F**
* **LA REVALORISATION DES RETRAITES ET DU REVENU PAYSAN**
* **LA GARANTIE DE TOUTES LES LIBERTÉS SYNDICALES**
* **DIMINUER LES DÉPENSES D'ARMEMENT POUR DÉVELOPPER L'ÉCOLE**
* **LA RUPTURE DE TOUTES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE DU SUD**

Michel BOULAY
Conseiller Municipal de St-Lô

Jacques LEJAMTEL
Remplaçant

VU. Le Candidat